

Tarifs des cotisations GDS des Savoie 2023-2024

Contact : Isabelle CHIAPUSSO
☎ 04 79 70 79 83

Les cotisations couvrent la période du 1^{er} juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante. Elles ne sont pas soumises à la TVA.

Bovins Laitiers et allaitants	Cotisation GDS	22 € par atelier + 3.91 € par bovin + 0.55 € par bovin d'éditions d'ASDA vertes
	Fonds de garantie	1.40 € par bovin
	FMSE	0.10 € par bovin
	Recherche GDS France	0.05 € par bovin
	CRSSA	0.05 € par bovin

La Cotisation « bovins » est calculée à partir du nombre moyen de bovins présents du 01/07/2022 au 30/06/2023 (source : notifications répertoriées dans le fichier IPG).

Bovins engraisseurs	Cotisation GDS	22 € par atelier + 1.26 € par bovin + 1.61 € par bovin d'éditions d'ASDA jaunes
	FMSE	0.10 € par bovin
	Recherche GDS France	0.05 € par bovin

La Cotisation « bovins engraisseurs » est calculée à partir du nombre moyen de bovins présents du 01/07/2022 au 30/06/2023 (source : notifications répertoriées dans le fichier IPG).

Caprins et ovins lait	Cotisation GDS	22 € par atelier + 0.53 € par caprin ou ovin lait
	Fonds de garantie	0,83 € par caprin ou ovin lait
	FMSE	0.02 € par caprin ou ovin lait
	Recherche GDS France	0.01 € par caprin ou ovin lait
	CRSSA	0.01 € par caprin ou ovin lait

La Cotisation « caprins et ovins lait » est calculée à partir du nombre d'animaux dépistés en prophylaxie sur la campagne précédente et/ou recensés (source : recensement répertorié dans le fichier IPG).

Ovins viande	Cotisation GDS	22 € par atelier + 0.53 € par ovin
	Fonds de garantie	0.26 € par ovin
	Coup dur	0.15 € par ovin
	FMSE	0.02 € par ovin
	Recherche GDS France	0.01 € par ovin
	CRSSA	0.01 € par ovin

La Cotisation « ovins viande » est calculée à partir du nombre d'animaux dépistés en prophylaxie sur la campagne précédente et/ou recensés (source : recensement répertorié dans le fichier IPG)

Si plusieurs espèces sont présentes sur l'élevage, la cotisation par atelier est de 22 € pour la 1^{ère} espèce et 15 € pour les suivantes (hors atelier apicole).

Abeilles	Cotisation GDS	Apiculteur professionnel (+ 50 ruches) 40 € par apiculteur + 0.30 € par ruche (plafonné à 400 ruches)
		Apiculteur non professionnel (- 50 ruches) 20 € par apiculteur + 0.10 € par ruche

